

RurLand

Potentialités agricoles des sols

La réunion du 23 octobre 2014 a montré qu'il pouvait être utile de disposer de cartes de référence sur l'agriculture de la zone d'étude au XIX^e s. Sans réaliser une étude trop détaillée, il est possible de réaliser une carte des différentes cultures à partir des résultats des enquêtes agricoles. La première statistique complète et fiable est celle publiée en 1840 par le ministère de l'agriculture et du commerce :

Statistique de la France publiée par le ministère de l'agriculture et de l'industrie. IIIe partie. Agriculture, Paris, Imprimerie royale (coll. « Statistique de la France »), 1840.

Les trois tomes de cette enquête sont disponibles sur internet à ces adresses :

books.google.com/books?id=7OhBAAAAcAAJ

books.google.fr/books?id=bNAwAQAAMAAJ

Son exploitation cartographique demande quelques ajustements géographiques pour retrouver l'emprise des départements qui ont connu des modifications depuis cette date. Pour l'Île-de-France, on peut considérer grossièrement que le territoire du département de la Seine-et-Oise correspond à ceux des départements actuels (pour combien de temps ?) du Val-d'Oise, des Yvelines et de l'Essonne. Pour la Lorraine, il faut restituer l'emprise des départements de la Moselle et de la Meurthe avant la première annexion. En s'en tenant aux découpages des arrondissements actuels la répartition entre les deux anciens départements est la suivante :

Moselle : arrondissements de Sarreguemines (576), de Forbach (573), Boulay-Moselle (571), Thionville-est (577), Thionville-ouest (578), Metz-ville (579), Metz-campagne (574), Briey (541) ;

Meurthe : arrondissements de Château-Salins (572), Sarrebourg (575), Toul (544), Nancy (543), Lunéville (542).

Pour l'Alsace, il faut intégrer l'actuel Territoire de Belfort dans le département du Haut-Rhin. Si l'on veut être précis, le canton de Schirmeck (6723) dans l'actuel département du Bas-Rhin doit être restitué au département des Vosges. En simplifiant, on peut aussi faire subir le même traitement au canton de Saales (6719). Les nombres entre parenthèses correspondent aux codes de l'Insee ce qui devrait faciliter le travail avec le SIG.

Même avec une résolution faible, le département, ces données font apparaître de fortes disparités dans la répartition des cultures. Certaines ne sont pas sans évoquer des situations observées durant l'Antiquité. Ainsi, le département de la Somme est le seul dans lequel les surfaces consacrées au froment

sont inférieures à celles plantées de méteil (mélange de blé et de seigle qui convient au sol pauvre). Il serait possible d'étudier ces répartitions à une échelle plus grande, car la statistique de 1840 donne aussi ces quantités par arrondissement. Cela demanderait toutefois de restituer l'emprise des arrondissements de cette époque, ce qui n'est pas un petit travail.

Avant d'aller plus loin dans le récolement de ces informations, il serait utile de discuter ensemble du traitement statistique de ces données et de les confronter aux cartes des sols produites par Estelle et Christophe.

Pierre Ouzoulias, le 24 octobre 2014